

Un héritage vivant,
un territoire vibrant

Politique culturelle 2026





Crédits photos:

- © Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François : couverture
- © Annie Vaillancourt : p. 2 (Violon), p. 7, p. 9 (Quai), p. 16, p. 19 (Groupe)
- © Donald Lavoie : p. 2-3 (Église)
- © Karine Dufour : p. 9 (Pêcheur)
- © Marc-Antoine Belley : p. 19 (Église)
- © Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul : p. 12
- © Société énomusée : p. 14
- © Ville de Baie-Saint-Paul : p. 2-3 (Atelier), p. 19 (Noël)

Politique culturelle adoptée le 30 septembre 2026



Table des matières

Mot du préfet	4
Mise en contexte	5
Définition de la culture de la MRC de Charlevoix	6
Vision de développement culturel	7
Principes directeurs	8
Orientations	11
Remerciements	18

Mot du préfet

C'est avec fierté que la MRC de Charlevoix présente sa deuxième politique culturelle. Cette politique témoigne de l'importance que nous accordons à la culture et au patrimoine, deux piliers de l'identité et de la vitalité de notre territoire.

Issue d'une démarche de réflexion et de consultation réalisée avec les acteur(-trice)s du milieu, issu(e)s tant du secteur culturel que des secteurs communautaire et scolaire, et les municipalités, cette politique propose une vision claire et mobilisatrice, résolument tournée vers l'action, au bénéfice de l'ensemble de la population.

La culture représente un moteur puissant pour assurer la vitalité de notre territoire : elle s'appuie sur un écosystème vivant de près de cinquante organisations, sur des équipements structurants et sur des événements phares qui font rayonner Charlevoix. Elle soutient notre attractivité, notre économie et la qualité de vie de nos concitoyen(ne)s. Quant à notre patrimoine, qu'il s'agisse des paysages, de lieux emblématiques ou encore de savoir-faire et traditions, il génère des retombées durables, notamment en tourisme et en entrepreneuriat culturel.

Je tiens à remercier chaleureusement les élu(e)s municipaux, les artistes et artisan(e)s, les organismes, les partenaires ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche.

Cette politique définit des orientations claires qui guideront nos actions pour consolider le milieu culturel, diversifier l'offre et préserver le patrimoine charlevoisien. Elle traduit notre volonté de travailler en collaboration avec plusieurs partenaires, notamment la MRC de Charlevoix-Est, afin de faire évoluer notre milieu au rythme de celles et ceux qui l'animent.



Michaël Pilote,
préfet de la MRC de Charlevoix



Mise en contexte

Avec cette deuxième politique culturelle, la MRC de Charlevoix se dote d'un cadre renouvelé pour guider son développement culturel au cours des prochaines années. Elle souhaite ainsi consolider les acquis, soutenir l'évolution du milieu et créer des conditions favorables à l'émergence de nouvelles initiatives. Pour y parvenir, elle peut compter sur un territoire dont l'identité culturelle repose à la fois sur une histoire riche, des paysages emblématiques, un patrimoine matériel et immatériel distinctifs ainsi que sur le dynamisme de ses artistes, organismes et autres acteur(-trice)s culturel(le)s.

Cette politique est le fruit d'une démarche ancrée dans la réalité du territoire. Elle prend d'abord appui sur le portrait culturel réalisé en amont, qui a permis de mieux comprendre les caractéristiques, les forces et les enjeux propres à la MRC. Cette lecture du territoire a ensuite été enrichie par les échanges menés avec celles et ceux qui contribuent à sa vitalité. Puis, une journée de consultation réunissant des représentant(e)s du milieu culturel s'est tenue le 18 septembre 2025. Finalement, des discussions ont également été réalisées auprès des municipalités ainsi qu'auprès d'intervenant(e)s provenant notamment des milieux communautaire et scolaire au cours de l'été et de l'automne 2025.

Pour la MRC de Charlevoix, la culture contribue pleinement à la qualité de vie et au dynamisme des communautés. Les études établissent notamment des liens entre la participation culturelle et différents aspects du bien-être individuel et collectif, dont la santé physique et mentale, les relations sociales, le développement de certaines aptitudes et la capacité des communautés à relever les défis qui se présentent à elles^[1]. La culture constitue également une composante importante de l'activité économique. En effet, selon les données de Statistique Canada pour 2021 citées dans le cadre de la démarche, les dépenses consacrées à la production de biens et de services culturels entraînent des retombées sur le PIB qui dépassent largement l'investissement initial et soutiennent une importante création d'emplois.

Parce que les pratiques culturelles, les besoins des populations et les réalités du milieu évoluent, cette politique se veut également ouverte sur l'avenir. La MRC entend demeurer attentive aux transformations qui traversent le secteur culturel et aux nouvelles connaissances qui émergent afin de faire évoluer ses interventions au besoin. Elle souhaite ainsi contribuer, avec les acteur(-trice)s du territoire, au maintien d'une vie culturelle forte, accessible et durable, capable à la fois de nourrir le sentiment d'appartenance et de faire rayonner la région à l'extérieur de ses frontières.

^[1] <https://www.lecharlevoisien.com/2025/06/19/desjardins-soutien-la-compagnie-excentree/>



Définition de la culture de la MRC de Charlevoix

Pour la MRC de Charlevoix, la culture constitue à la fois un point d'ancrage et une force de mouvement. La culture rassemble les pratiques, les expressions, les savoirs, les œuvres, les récits et les modes de vie par lesquels les personnes et les communautés se reconnaissent, créent, transmettent et entrent en dialogue.

Dans la MRC de Charlevoix, elle prend forme dans un territoire singulier : le fleuve et les montagnes, les paysages et les noyaux villageois, la géologie caractéristique de la région. La culture s'y enracine également dans une histoire plurimillénaire, marquée par la présence autochtone et par l'un des premiers peuplements européens du Québec : les colons français. Cet héritage se reflète aujourd'hui dans les nombreuses composantes du patrimoine immatériel, artistique, bâti et maritime du territoire.

Pour la MRC, la culture n'est pas figée. Elle se transforme avec les générations, les personnes qui choisissent de s'établir dans Charlevoix, les nouvelles pratiques et les influences extérieures. Elle permet à la fois de préserver ce qui nous relie au passé, d'accueillir de nouvelles façons de voir et de faire, et de construire collectivement la suite.

Pour la MRC de Charlevoix, la culture est donc à la fois mémoire, expression, création, transmission et lien social.

Vision de développement culturel

Dans 10 ans, la MRC de Charlevoix souhaite que sa vie culturelle soit...

Vivante à l'année, soutenue par des conditions favorisant la création, la production et la diffusion, afin que les artistes et les organismes puissent développer leurs pratiques et faire émerger de nouvelles propositions.

En dialogue avec son héritage et ouverte au renouveau, en favorisant les échanges entre les générations, les personnes établies de longue date et les nouveaux(-elles) résident(e)s.

Accessible et présente dans l'ensemble des municipalités, en tenant compte des réalités géographiques, économiques et démographiques du territoire et en préservant les traits distinctifs de chaque communauté.

Enracinée dans son territoire, en mettant en valeur et en contribuant à préserver les caractéristiques de la terre et de la nature charlevoisiennes.

fantastique Faire de culture une priorité
Beaucoup d'apprentissages donner financer
grandes Du Concret svp positif
faire poursuivons Merci) Solidarité/ beau être Ensemble précieux
envie Implication Collaboration Beauté Vitalité terre Intelligence
Artistes Taxe peut Avenir / Harmonie collective sens Accès Faut
Reflexion Financement Inspirante collective/ fiers CoConstruire entreprises
Formidable Charlevoix culturelle Solidarité / Avenir / Merci Plus d'argent
Être et faire ensemble C'est donc beau la culture

Principes directeurs

Les principes directeurs constituent les pierres d'assise de la politique culturelle. Ils orientent les façons de faire de la MRC de Charlevoix dans la mise en œuvre de la politique et dans son action en faveur du développement culturel du territoire.

01

Veiller à une culture accessible à toute la population

Tenir compte de la diversité des réalités, des besoins et des capacités d'accès afin de favoriser la participation culturelle de l'ensemble de la population, partout sur le territoire.

02

Inscrire le soutien à la culture dans la durée

Privilégier des interventions structurantes et durables qui favorisent la continuité des pratiques et le développement du milieu culturel.

03

Miser sur la coopération et la mise en commun

Créer des conditions propices au partage des expertises, des ressources et des équipements entre les municipalités, les artistes, les organismes et les partenaires, dans le respect des particularités de chaque milieu.

04

Maintenir une riche collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est

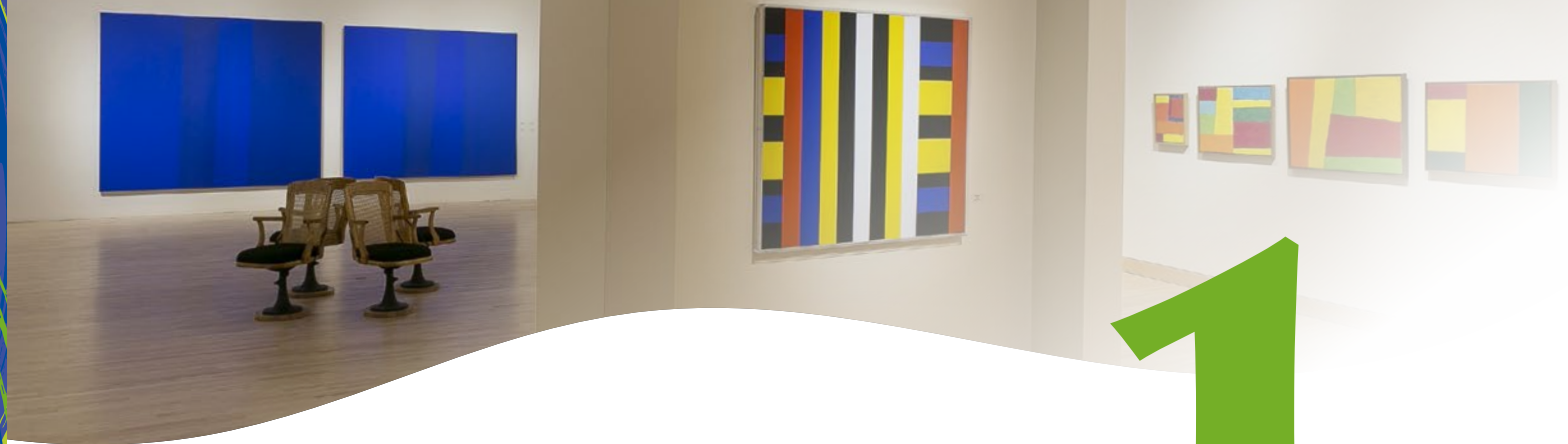
Maintenir une collaboration étroite et un partage d'information entre les deux MRC afin de favoriser un développement culturel cohérent et complémentaire à l'échelle de Charlevoix.





Orientations





Écosystème culturel

Encourager la consolidation et le développement de l'écosystème culturel de la MRC de Charlevoix.

Le milieu culturel de la MRC de Charlevoix réunit près de cinquante organisations, parmi lesquelles on trouve des organismes à but non lucratif, des entreprises privées, des services municipaux et une société d'État (SEPAQ). Elles œuvrent dans l'ensemble des domaines culturels. À leurs côtés, de nombreux artistes, écrivain(e)s et travailleur(-euse)s culturel(le)s contribuent également à la vitalité du territoire.

Cet écosystème s'appuie sur des lieux structurants, dont le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, le Musée maritime de Charlevoix et le Carrefour culturel Paul-Médéric, ainsi que sur des événements phares comme Le Festif! de Baie-Saint-Paul et le Symposium d'art contemporain de Baie-Saint-Paul. Ces événements contribuent à la notoriété de Charlevoix et à son rayonnement au Québec et au-delà.

Étroitement associée aux arts visuels, Baie-Saint-Paul occupe une place singulière dans cet ensemble. Sa désignation comme Capitale culturelle du Canada en 2007 témoigne de la place majeure qu'y occupent les arts et la culture. Cette relation historique, conjuguée à la vitalité des artistes, des

organisations et des événements de l'ensemble du territoire, contribue à inscrire la culture et la créativité au cœur de l'identité de la MRC de Charlevoix.

La MRC souhaite consolider cet écosystème en y favorisant la concertation, les collaborations et le développement du tourisme culturel, qui représente un levier financier non négligeable pour la culture. Elle continuera d'offrir son soutien financier et technique aux organismes et mettra en place des initiatives pour appuyer le travail d'artistes et de porteur(-euse)s de traditions. La MRC de Charlevoix souhaite également renforcer la reconnaissance de la culture comme levier de qualité de vie, d'attractivité et de développement, dans l'optique d'en faire une considération plus présente dans la planification municipale.

Objectifs

Objectif 1.1

Favoriser la concertation et la collaboration au sein du milieu culturel de la MRC de Charlevoix.

- * Organiser une activité annuelle de réseautage pour le milieu culturel.
- * Collaborer ou offrir un accompagnement pour la mutualisation de ressources humaines et matérielles.
- * Collaborer à l'identification de projets pouvant être mutualisés entre des organismes culturels.

Objectif 1.2

Faciliter l'échange d'informations entre les acteur(-trice)s du milieu culturel.

- * Procéder à un recensement des artistes et travailleur(-euse)s culturel(le)s et prévoir une mise à jour ponctuelle.
- * Créer puis mettre à jour un catalogue de lieux disponibles pour la tenue d'activités culturelles (diffusion/médiation) et la création artistique.
- * Se doter d'un outil présentant les enjeux et l'importance de la culture pour la région, à l'intention des élu(e)s.

Objectif 1.3

Offrir des conseils, un soutien financier ou un soutien technique aux acteur(-trice)s culturel(le)s du territoire.

- * Se doter d'une stratégie régionale de développement et de maintien du bénévolat et activer cette stratégie.
- * Collaborer avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches pour offrir des formations et de l'accompagnement aux professionnel(le)s du milieu culturel.
- * Maintenir et développer des fonds et ententes financières en culture.

Objectif 1.4

Collaborer avec diverses instances et différents partenaires pour stimuler le tourisme culturel.

- * Collaborer à des initiatives de promotion des offres culturelles de la région destinées aux clientèles touristiques.
- * Encourager la création de produits touristiques mutualisés entre attraits culturels et offres en plein air ou en agrotourisme.
- * Créer un point de chute pour les questions concernant la tenue de tournages dans la région.



Offre culturelle et participation

Contribuer à maintenir et à développer une offre culturelle accessible et de qualité dans l'optique de favoriser la participation culturelle.

Le territoire de la MRC de Charlevoix se distingue par une offre culturelle dense, notamment en arts de la scène, en patrimoine et en arts visuels. Il compte deux institutions muséales agréées et six écomusées. La musique émergente et les scènes alternatives y occupent aussi une place croissante, notamment grâce à l'influence du Festif! ! de Baie-Saint-Paul. Cette vitalité s'inscrit dans un contexte démographique favorable : après plusieurs décennies de relative stabilité, la MRC connaît depuis 2020 une croissance marquée, alimentée par les migrations interrégionales et internationales. En élargissant les publics et en faisant émerger de nouvelles idées et de nouveaux besoins, l'arrivée de nouveaux(-elles) résident(e)s contribue au maintien et au développement de l'offre culturelle.

Des écarts subsistent néanmoins. L'offre en arts de la scène demeure surtout musicale, le théâtre, la danse et le cirque étant moins présents mais néanmoins en développement. Les loisirs culturels sont davantage limités hors de Baie-Saint-Paul, et le territoire ne compte ni cinéma ni programmation régulière de projections publiques. Les bibliothèques, soutenues par des bénévoles dévoué(e)s, ont vu leur taux moyen d'abonnement diminuer, passant de 15,2 % en 2020-2021 à 13,2 % en 2025-2026. La quasi-totalité d'entre elles compose avec des ressources limitées, ce qui restreint leur capacité à répondre pleinement aux

standards de base en matière d'heures d'ouverture, de collections et d'espace. Enfin, le territoire de la MRC compte peu d'activités qui relient culture, nature et plein air, malgré leur importance dans la région.

À ces écarts dans l'offre s'ajoute un enjeu de participation. La population locale demeure difficile à mobiliser malgré l'abondance de l'offre, et les organismes peinent à rejoindre les clientèles ciblées — un constat qui touche plus particulièrement certains segments, notamment les aîné(e)s, les adolescent(e)s et, de façon générale, les hommes. Les données probantes manquent toutefois pour bien documenter ce phénomène, les organismes ne colligeant pas leurs données de fréquentation (nombre de participant(e)s, ventilation par catégories, provenance) de façon uniforme.

Devant ces constats, la MRC entend consolider les forces du milieu et contribuer à diversifier l'offre, tout en favorisant la participation de l'ensemble de la population à la vie culturelle locale. Cette volonté s'inscrit dans le respect des capacités financières des municipalités et tient compte de la baisse de population anticipée sur le territoire au cours des trente prochaines années.

2.

Objectifs

Objectif 2.1

Encourager la diversification et la décentralisation des offres culturelles sur le territoire.



- * En collaboration avec les municipalités, favoriser une diversification des programmations en arts de la scène
- * Encourager le développement et le maintien d'offres d'activités en loisirs culturels sur tout le territoire et favoriser les rencontres entre citoyen(ne)s.
- * Faciliter la tenue de projections de films en plein air (ou à l'intérieur, chez un organisme partenaire).

Objectif 2.2

Contribuer au développement des bibliothèques municipales afin qu'elles soient les pôles culturels locaux.



- * Offrir un soutien à la professionnalisation des bibliothèques.
- * Contribuer au développement de l'offre des bibliothèques du territoire.
- * Contribuer au développement de la relève bénévole, notamment dans l'optique d'augmenter les heures d'ouverture des bibliothèques.

Objectif 2.3

Favoriser la participation culturelle de tous(tes)les citoyen(ne)s de la MRC de Charlevoix.



- * Prioriser les activités favorisant les échanges intergénérationnels et la socialisation des aîné(e)s.
- * Appuyer la création d'activités culturelles qui relient nature et culture afin de rejoindre les non-publics et les citoyen(ne)s de Charlevoix en général.
- * Soutenir des projets d'activités culturelles itinérants permettant de rejoindre les citoyen(ne)s plus isolé(e)s.

Objectif 2.4

Contribuer à optimiser la communication des offres culturelles afin de rejoindre les citoyen(ne)s du territoire.



- * Faire un audit global des communications en matière de culture sur le territoire (MRC, organismes) et émettre des recommandations.
- * Identifier des initiatives permettant d'aider les organismes à optimiser leurs communications et augmenter leur découvrabilité et réaliser ces initiatives.
- * Encourager la mutualisation de campagnes de communication et d'outils de promotion.



Patrimoine

Préserver et mettre en valeur les patrimoines culturels de la MRC de Charlevoix.

Dans la MRC de Charlevoix, le patrimoine se lit d'abord dans le territoire. Les paysages fluviaux, montagneux et agricoles portent la marque du relief autant que celle du travail humain : mise en culture, pâturages, bâtiments vernaculaires et villages à flanc de montagne. Ils façonnent l'identité locale et ont nourri la tradition picturale qui fait de Baie-Saint-Paul un berceau de la peinture de paysage au Canada. La protection de ces paysages culturels et du patrimoine agricole apparaît ainsi indissociable de la préservation de l'identité charlevoisienne. Le patrimoine de la MRC de Charlevoix s'incarne aussi dans des lieux appelés à jouer un rôle renouvelé. Les investissements récents consacrés à la restauration et à la mise en valeur du site historique du Domaine Cimon représentent une occasion importante de redonner une place centrale à cet actif patrimonial exceptionnel. À Petite-Rivière-Saint-François, le Chalet de Gabrielle-Roy accueille déjà des résidences d'artistes chaque été et fait l'objet d'un projet visant à en faire un espace muséal.

Le patrimoine immatériel occupe une place tout aussi structurante. Le territoire se distingue par une présence particulièrement riche et diversifiée de porteur(-euse)s de traditions, dont les pratiques touchent

notamment le tissage du boutonné, les métiers traditionnels du bâtiment, la meunerie, le chant, la musique, la danse et les savoir-faire maritimes. Même si aucun recensement officiel n'en établit le nombre exact, ces personnes jouent un rôle essentiel dans la continuité des savoirs.

Cette richesse demeure toutefois fragile. Le vieillissement de plusieurs porteur(-euse)s de traditions rend plus pressants la documentation de leurs pratiques et le transfert de leurs savoir-faire. Au-delà du patrimoine immatériel, cet enjeu de transmission touche aussi la mémoire locale : dans plusieurs municipalités, des citoyen(ne)s documentent depuis longtemps, à leur façon, l'histoire de leur ville ou village. La MRC dispose de nombreux leviers pour contribuer, encore davantage, à la protection du patrimoine culturel et à la mise en valeur de l'histoire de son territoire. Elle souhaite continuer à s'impliquer dans le développement de ce domaine culturel.

3.

Objectifs

Objectif 3.1

Contribuer à la documentation et à la diffusion de l'histoire du territoire.



- * Participer à collecter la mémoire des aîné(e)s, en collaboration, notamment avec le milieu universitaire.
- * Développer ou appuyer des initiatives permettant de découvrir et connaître davantage l'histoire des municipalités du territoire.
- * Appuyer les initiatives visant à faire connaître le patrimoine artistique de la MRC de Charlevoix.

Objectif 3.2

Assurer la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique de la MRC.



- * Assurer la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti.
- * Œuvrer ou collaborer à la mise en valeur du patrimoine bâti.
- * Maintenir et développer des fonds et ententes financières en restauration et préservation du patrimoine.

Objectif 3.3

Œuvrer à préserver, à étudier et à mettre en valeur le patrimoine immatériel du territoire.



- * Favoriser la préservation du patrimoine immatériel en facilitant le transfert de connaissances des porteur(-euse)s de tradition et en documentant leurs pratiques.
- * Collaborer à des études et à des projets de mise en valeur de ce patrimoine immatériel.

Objectif 3.4

Favoriser la protection et la valorisation des paysages culturels.



- * Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Paysages Capitale-Nationale.
- * Continuer de collaborer à des démarches d'acquisition de statuts de protection des paysages culturels.
- * Mettre à jour l'étude de caractérisation paysagère



Remerciements

La MRC de Charlevoix remercie chaleureusement l'ensemble des citoyen(ne)s, artistes, représentant(e)s d'organismes, élu(e)s et partenaires qui ont participé aux entretiens ou à l'activité de consultation et ainsi contribué à l'élaboration de la présente politique culturelle.

Comité de suivi de la politique culturelle

Patrick Lavoie

Maire de Saint-Hilarion

Marylène Thibault

Coordonnatrice à l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix

Camille Tremblay

Conseillère en développement économique, MRC de Charlevoix

Annie Vaillancourt

Agente de développement culturel, MRC de Charlevoix

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de Charlevoix dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix.



